

PROGRAMME PANAFRICAIN DE FORMATION A L'INTENTION DES
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE
COTONOU, BENIN

LE 12 AOUT AU 15 AOUT 1994

Table des matières

I. Aperçu general

II. Objectifs du séminaire

III. Déroulement du séminaire

- * Le rôle des organisations civiques dans les démocraties naissantes
- * La définition des buts et des objectifs
- * La rencontre du personnel du NDI avec les facilitateurs
- * Le rôle des organisations civiques au cours des périodes post-électorales
- * La transparence dans le gouvernement
- * Les femmes et la politique
- * Les questions de genre
- * Responsabilité pécuniaire et intégrité institutionnelle

IV. Observations et recommandations

V. Perspectives

Annexes

A-Liste des participants du personnel de NDI et des formateurs

B-Projet de programme

C-Questionnaire d'évaluation

Annexe B: Projet de programme

Samedi 13 Août

7h30 Petit déjeuner

8h30, 10h30: Séance plénière d'ouverture: Le rôle des organisations de la société civile dans les démocraties naissantes. Les encadreurs de cet atelier seront Marianna, Michael, Steve, GERDDES, Adrian, et un séminariste.

Les discussions de cet atelier seront conduites par au moins 3 panelistes, dont un Africain. Dans cette plénière les panelistes discuteront dans les grandes lignes du rôle des organisations de la société civile dans les régimes démocratiques. On espère que les panelistes tireront les exemples de leurs expériences personnelles de collaboration avec les organisations civiques de leurs pays respectifs. Les panelistes exposeront les difficultés spécifiques auxquelles ils ont été confrontés et comment ils ont réussi à enraciner la démocratie en surmontant certaines de ces difficultés. En particulier ils répondront aux questions que voici: Quels ont été les obstacles extérieurs qu'ils ont affrontés? Quelles mesures ont-ils prises pour les surmonter? Comment ont-ils établi leurs priorités? Y-a-t-il eu de la peur ou de l'intimidation de la part du gouvernement et si oui comment les ont-ils surmontées? Quels ont été les problèmes internes? Quelles leçons ont-ils tirées pour qu'ils puissent être utiles à d'autres organisations civiques?

10h30-10h45: Pause café

10h45-12h30: Exercice interactif

Au cours de cette séance 1 ou 2 membres de chaque organisation civique présentera les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leurs pays respectifs. Les participants présenteront brièvement leurs organisations civiques et leur mode de fonctionnement dans la transition démocratique.

Nous présentons comme modérateur de cet exercice Monsieur Ed Brown.

Il veillera à ce que les participants soient brefs. Le but de cet exercice est de familiariser les participants aux méthodes interactives et participatives de discussion qui constitue une suite logique des discussions en séance plénière.

2:30-4:45: Remarque: Les ateliers seront conçus comme un forum pour approfondir la discussion des principaux sujets abordés dans les plénières. Les facilitateurs seront Michaël, Nina, Marianna et GERDDES.

1ère session-Atelier A. La définition des buts et des objectifs
Comment élaborer un plan (cet atelier...)

Comment entretenir de façon adéquate des relations transparentes et positives avec le gouvernement? Quels sont les facteurs de la période post électorale auxquels il faut faire spécialement attention? Quels critères devraient guider l'établissement des priorités dans les activités? Facilitateurs: Marianna, GERDDES, Adrian et un participant.

10h-10h15: Pause Café

10h15-12: 2ème session-Atelier A

Comment garantir la transparence?

Cet atelier identifiera les secteurs fonctionnels dans lesquels les organisations civiques peuvent jouer un rôle déterminant puis proposera des techniques et des stratégies qui permettront de répondre aux exigences, aux responsabilités qu'implique le travail dans ces secteurs. Il résultera de cet atelier des exemples concrets et des modèles que les participants pourront utiliser.

En particulier, l'atelier mettra l'accent sur différentes techniques applicables aux secteurs discutés. Facilitateurs: Nina, GERDDES, et Adrian.

- * La transparence dans la gouvernance: Quelle est son importance et comment la réaliser au sein des structures dirigeantes?
- * L'exécutif: Comment rendre publiques d'importantes décisions, l'accès à l'information, les audiences publiques, les réunions publiques, la fonction

régulatrice de l'exécutif?

- * Le judiciaire: Publication décisions du tribunal, le suivi dans la procédure judiciaire, l'enseignement de la participation du citoyen dans les processus judiciaires, le dépôt de plaintes, la participation à la sélection du barreau, la mise en place d'un conseil consultatif.
- * Le législatif: Comment rendre le processus législatif transparent et participatif
- * L'administration locale: Comment informer le public des décisions importantes et organiser les meetings populaires et des forums publics ou autres formes de participation à la base.

SESSION 2 Atelier B

L'atelier B aura la même approche sauf que les sujets à discuter seront différents. L'objectif de ces ateliers est d'identifier aux participants les secteurs fonctionnels de la vie réelle dans lesquels les organisations civiques peuvent s'impliquer aider à pénétrer ces secteurs de façon efficace grâce aux ressources et aux compétences dont elle disposeront pour bien fonctionner lorsqu'ils seront impliqués.

Facilitateurs: Michael, Marianna

- * Méthodologie de recensement d'opinion (sondage/focus group)
- * Education civique/Formation des électeurs
- * Démocratie participative
- * Administration locale et mobilisation des populations à la base.

12:00-1:30 Déjeuner

1:30-3:30

Au cours de cette session nous inviterons trois participants pour nous entretenir sur le rôle des femmes dans les organisations civiques et la question des femmes candidates, avec un accent particulier sur les difficultés qu'implique le fait pour un thème en faisant ressortir les difficultés similaires dans les deux secteurs puis engagera la discussion pour rechercher les stagiaires appropriées pour la réhabilitation de la femme dans le domaine politique.

3:30-5:30 Répétition de la 2ème session des ateliers

5:30-6:30 Consultation en groupes

8:30-11:00: Réception

Lundi 15 Aout

8:30-10:30: Session plénière sur le renforcement de la capacité des organisations civique.

Au cours de cette session plénière les discussions porteront sur les différentes questions organisationnelles qui favorisent ou étouffent le développement et la consolidation des organisations. Les panelistes discuteront des aspects des organisations civique qui ont besoin d'être renforcés et donneront des exemples de moyens permettant de satisfaire ses besoins. En particulier, les facilitateurs discuteront certains des défis quotidiens et parleront des styles de gestion et d'utilisation des ressources humaines. Les facilitateurs seront: Dan, GERDDES, un participant.

10:00 - 10:15 Pause café

10:15 - 12 Session III - Atelier A

Problèmes Structurels et Administration

Cet atelier portera sur les questions institutionnelles qui étouffent et/ou renforcent la capacité des organisations civiques à promouvoir la culture

démocratique.

Facilitateurs: Dan, Steve

- *Processus démocratique de prise de décision
- *Structure de l'organisation
- *Communication, devoir de compte rendu et transparence
- *Gestion financière
- *Définition des responsabilités

Session III - Atelier B: Renforcement des capacités et mobilisation à la base.

Cet atelier portera sur les moyens d'accroître la capacité des organisations civiques en explorant les possibilités de réhabiliter leurs pouvoirs et de les rendre plus efficaces dans leurs pays respectifs. Nous aimerions que les facilitateurs mettent l'accent sur la formation de réseaux et qu'ils proposent différentes techniques de recrutement de nouveaux membres, de volontaires, et de mise en place de branches locales.

Facilitateurs: Nina, Michael et Adrian.

- *Renforcement des compétences des dirigeants
- *Collecte de fonds
- *Relations publiques et média/élaboration de message
- *Recrutement des volontaires
- *Administration externe

1:30 - 3:00 Répétition des ateliers de la session III

3:00 - 3:15 Pause café

3:15 - 6:30 Excursion: Eldorado

7:30 - 9:00 Remise des exercices - Evaluation et discussion

9:00 Cérémonie de clôture

**Programme panafricain de formation à l'intention des organisations de la
de la société civile
Cotonou, Bénin**

1 - Généralités

L'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) a sponsorisé un séminaire à Cotonou au Bénin du 12 Août au 15 Août dans le but d'aider le développement des organisations civiques en Afrique. Le séminaire a offert aux participants de l'Afrique francophone et anglophone l'occasion d'échanger des stratégies, des techniques et des compétences pratiques. 30 participants représentant 2 groupes civiques ont suivi le séminaire. Les pays représentés étaient le Bénin, le Botswana, le Burundi, la République Centrafricaine, l'Ethiopie, le Malawi, le Mali, la Namibie, le Niger, l'Afrique du Sud et la Zambie.

Le NDI a mis l'accent sur la participation des femmes, dont le nombre faisait environ le tiers de l'assistance. Des experts africains et non-africains servaient de facilitateurs.

Les organisations civiques en Afrique ont souvent des rapports très étroits en - vers leurs membres respectifs et supporter. Cependant la qualité et la fréquence de cette communication entre les organisations civiques à la fois à l'intérieur et entre les pays et les régions varient considérablement.

Malgré les différences considérables de traditions entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone toutes les organisations civiques sont confrontées aux mêmes difficultés dans la période post-électorale. Certains groupes civiques n'avaient pas d'expérience en matière de démocratie tels que l'organisation A-BU-GUI-DA basée en Ethiopie. D'autres par contre avaient plus d'expérience: c'est le cas de la Ligue des Femmes en Zambie et de la fondation pour le processus démocratique. Il s'est constitué un groupe important de soutenir et de contrôler les premières élections multiparties dans leur pays. Par la suite ces groupes ont débattu la question de leur contribution au système existant chez eux dans la période post-électorale. Comme l'a dit

Rosemary Mulumo du groupe de Pression des Femmes en Zambie: << Tout changeait dès que les élections ont lieu. Il y avait de nouveaux concepts tels que "multiparti" et "privatisation" que nous ne comprenions pas.

Le NDI a donc invité des experts internationaux pour diriger les travaux en atelier et faciliter les discussions au cours de séminaire. Au nombre de ces experts on peut citer Taofiki Aminou, Secrétaire Général du Groupe d'Etudes et de Recherche pour la Démocratie et le Développement Economique et Social en Afrique (GERDDES-Afrique); Marianna DRENSKA, coordinatrice nationale de l'Association Bulgare pour les élections et les Droits civiques (BAFECR); Dan GERBER, Directeur régional de Africare, une ONG basée aux Etats-Unis orientée vers le développement rural de l'Afrique, Steven Lutterbeck, chargé de Programme du NDI en Ethiopie, Nina Robbins, vice présidente du Département des Ressources du Fonds Pour la Protection des Droits des Femmes (LDF) aux Etats-Unis; Adrian Sorescu, Directeur de Programme de l'Association Por-démocratique en Roumanie et Wanda Williams, Directeur de Projets du NDI au Kenya. Le séminaire de trois jours était constitué de session plénière traitant du rôle au cours des périodes post-électorales et la création chez les organisations civiques de l'esprit d'efficacité. Au cours des deuxième et troisième journées, les participants se sont réunis en 4 sous groupes pour discuter des questions relatives à la prise de décisions, aux structures des organisations civiques, la communication, la responsabilité, financière, l'ouverture d'esprit, la gestion financière, la définition des responsabilités, la promotion du leadership, la mobilisation des fonds, les relations publiques et le développement des médias.

II - Objectifs du Séminaire

Le séminaire avait cinq objectifs:

- * d'identifier les techniques et les stratégies que les organisations civiques à la base peuvent utiliser pour renforcer leur engagement au processus démocratique;
- * d'identifier les domaines possibles d'intervention au cours des post-électorales, l'éducation civiques de l'électeur et la transparence dans le gouvernement;
- * de créer un cadre d'échange d'idées aux responsables d'organisations

civiques africaines pour les problèmes que rencontrent leurs démocraties respectives;

- * de favoriser la création d'un réseau informel de responsables d'organisations civiques africaines et
- * d'élaborer des matériels de formation relatifs à l'engagement effectif dans le processus démocratique et les distribuer aux organisations civiques à la base.

III - Déroulement des travaux du Séminaire

Le Ministre béninois des Affaires Sociales Koubourath Osséni a ouvert le séminaire en soulignant l'importance des organisations civiques dans une démocratie naissante et en mettant l'accent sur les facteurs exogènes qui freinent l'engagement politique des organisations civiques. Osséni a évoqué la situation politique au Bénin et les événements qui ont conduit à un engagement plus accru des organisations civiques dans le pays. Elle a parlé de l'importance de la démocratie pour la stabilité politique et économique et a mis l'accent sur les rapports entre le gouvernement et les organisations civiques.

Les thèmes du séminaire ont été renforcés par la crédibilité que leur a accordée Mme. Osséni en sa qualité de Ministre. Elle a particulièrement encouragé les femmes présentes à ce séminaire à s'impliquer davantage dans la lutte politique.

A - Le rôle des organisations civiques dans les démocraties naissantes

La plénière d'ouverture a commencé par l'intervention de Adrian Sorescu sur l'évolution de la situation pro-démocratique en Roumanie. Sorescu a exposé comment l'Association pro-démocratique (PDA) a élaboré un plan pour assurer la transparence dans le gouvernement. Il a affirmé que le PDA a organisé des tables-rondes et des rencontres municipales avec des responsables locaux et nationaux afin de rendre davantage le gouvernement comptable et sensible.

Taofiki Aminou du GERDDES a présenté les grandes lignes des objectifs de son groupe. Il a parlé de la poursuite du rôle du GERDDES dans les

processus électoraux et la publication des rapports annuels de son groupe sur l'installation des institutions démocratiques dans les pays africains. Il a ajouté que les rapports annuels visaient à propager les informations sur la démocratie en Afrique. Enfin, Aminou a souligné un certain nombre de défis institutionnels et organisationnels que le GERDDES a relevés.

Ntombaza Gertude Winfred Botha de l'association des juristes pour la Défense des Droits de l'Homme en Afrique du Sud a abordé deux questions: le rôle des ONG dans la consolidation de la démocratie et la répartition sans discrimination de sexe des portefeuilles au sein du gouvernement, dans l'éducation et dans le secteur privé. Botha a déclaré que l'Afrique du Sud diffère de la plupart des pays Africains à cause de la complexité de sa société civile. Par exemple il a affirmé qu'il y a 54 000 organisations civiques en Afrique du Sud et que tous les secteurs de la société sont hautement politisés.

Botha a laissé entendre que dans les démocraties naissantes ce sont les organisations civiques qui font le travail préliminaire de la consolidation de la démocratie. En Afrique du Sud, a-t-elle déclaré, les organisations civiques qui ont reçu des aides extérieures pendant la période pré-électorale sont compromises car ces aides sont réorientées vers le gouvernement. Botha a dit que le gouvernement sud africain dispose d'un programme de reconstruction et de développement qui ne tient pas compte des expériences de la communauté des ONG. "Pour le gouvernement, les ONG sont très suspectes. Il émet des doutes sur leur capacité à contribuer à cet effort de reconstruction." Le gouvernement utilise des entrepreneurs étrangers que ne sont pas imprégnés des besoins des Sud Africains, a-t-elle conédé. En conséquence beaucoup d'organisations civique Sud Africaines n'existe plus et les autres sont en train de former des coalitions.

Botha a également abordé le rôle de la femme dans le processus démocratique en Afrique du Sud. Les femmes sont très peu représentées dans le domaine des affaires, de l'éducation et de la politique. Depuis sa création en 1912, l'ANC se glorifie d'accorder une attention particulière aux rôles des femmes. Mais elle a fait remarquer que les femmes n'ont pas été autorisées à rejoindre les rangs du parti qu'en 1943. L'Afrique du Sud ne dispose pas d'un ministère chargé des affaires féminines: mais le gouvernement a mis sur pied une commission presque gouvernementale chargée de l'égalité des chances entre hommes et femmes. Cependant Botha a déclaré que cette commission a été

inefficace parce qu'elle n'est pas représentatif de toutes les couches des femmes dans la société. Après l'intervention de Botha les membres de chaque organisation civique ont discuté des difficultés qui doivent surmonter leurs pays respectifs dans le processus de la consolidation de la démocratie. Ils ont aussi expliqué les fonctions de leur organisations au cours de la transition vers la démocratie. Par exemple, certaines d'entre elles étaient impliquées dans la formation des électeurs pendant que d'autres ont consacré des efforts sur à la surveillance des élections. L'exercice a mis en relief les différences et les ressemblances entre organisations civiques.

Pour conclure les discussions, Sassman de la Namibie a déclaré: "La vie des ONG est relativement courte. Nous n'avons pas l'intention de créer une nouvelle classe d'ONG. En fait le but ultime des ONG c'est de se rendre inutile.

B - Travaux en atelier: définition des rôles et objectifs, Elaboration et Exécution d'un plan.

Les travaux en atelier ont porté sur l'élaboration et la mise en pratique des objectifs. Au cours de ces travaux les participants ont défini les objectifs de leur organisation respectif et ont discuté des techniques et des stratégies spécifiques leur permettant d'atteindre cet objectif. Le premier atelier a traité de:

- 1.- l'identification des besoins du public,
- 2.- la définition des buts d'une organisation en réponse aux besoins exprimés,
3. - la détermination des priorités d'une organisation et,
4. - le plaidoyer, la collecte des information et l'éducation civique.

Les discussions dans la session ont mis en relief la diversité des expériences des participants et ont conduit les participants à mettre l'accent sur la nécessité de la circulation de l'information entre organisations civiques au niveau interrégional.

Les travaux dans le second atelier se sont avérés difficiles. A cause peut-être du caractère trop général du thème, les discussions n'ont pu être canalisées. Les facilitateurs auraient dû brièvement clarifier le rôle qu'ils devraient jouer lors des travaux en ateliers établir des objectifs précis et expliquer clairement les méthodes à adopter pour atteindre ces objectifs. Il auraient dû encourager

les discussions mais dans le cadre strict des paramètres qui maintiennent les débats sur les aspects pertinents de la question.

En dépit des problèmes rencontrés, les travaux dans le second atelier ont été l'occasion de discussions constructives. Les participants ont évoqué des techniques précises de collecte d'informations à la base, telles que les focus groupes (groupes de discussions ciblés) et le sondage d'opinion. Les participants ont également soulevé des questions importantes au cours des discussions: Qu'arriverait-il si une ONG n'est pas en mesure de répondre de façon adéquate aux besoins ressentis dans le cadre de la démocratisation de la société? Les questions qui interpellant la société et ses organisations civiques sont-elles souvent évident? Comment les ONG établissent-elles alors leurs priorités?

Les participants aux travaux en atelier ont aussi discuté du rôle des bailleurs de fonds dans les activités des organisations civiques. Les participants ont exprimé une certaine frustration du fait que les bailleurs de fonds sont souvent ceux qui fixent les paramètres du travail des organisations civiques. Ils ont laissé entendre que les règles établies par les donateurs sont souvent nuisibles aux activités d'une organisation civique. Puisque les financements n'arrivent pas toujours à temps, les organisations civiques sont obligées d'utiliser les fonds ainsi reçus dans la précipitation à cause des contraintes de temps. Les circonstances du genre obligent souvent les organisations civiques à réviser leurs plans et leurs objectifs. Aussi les participants ont-ils, étudié d'autres options possibles de sens, il y a la possibilité d'entreprendre des activités génératrices de profit, de procéder à des collectes de fonds au niveau de la localité ainsi que les cotisations annuelles des membres et les souscriptions.

C - Rencontre entre le personnel du NDI et les facilitateurs

Après les travaux en plénière et en atelier de la première journée, le personnel du NDI a eu une séance de travail avec les facilitateurs. Le groupe a décidé de préciser aux participants les objectifs du séminaire et de mettre en relief l'importance des ateliers où les participants ont à élaborer des programmes ou des activités précises. Le personnel du NDI a rappelé aux facilitateurs la nécessité pour eux de définir clairement, avant les travaux en atelier, leur rôle en tant que facilitateurs, les objectifs des travaux et d'expliquer

en détail les méthodes à utiliser pour atteindre ces objectifs.

D - Le rôle des organisations civiques dans la période post-électorale.

La seconde session plénière a débuté par une discussion au sujet des programmes spécifiques que les organisations civiques peuvent entreprendre dans la période post-électorale. Au nombre des projets cités, il y a : les activités relatives au contrôle et la transparence au cours de la législature; l'éducation civique portant sur les principes de la démocratie; le fonctionnement d'un gouvernement démocratiquement élu et le rôle de l'armée dans une démocratie; la préparation des futures élections; et la formation des partis politiques.

Le directeur de l'association Pro-Démocratique, Adrian Sorescu, a évoqué plusieurs projets entrepris par son organisation après les dernières élections en Roumanie. Le P.A.D. a organisé des tables rondes et des rencontres municipales qui avaient le but de montrer aux législateurs nationaux la nécessité de maintenir le contact avec l'électorat. De même, ces activités ont souligné les responsabilités des citoyens et le nécessité d'une conscience aigüe de ces responsabilités. Sorescu a montré que les citoyens doivent être informés, actifs et plutôt que réactifs et qu'ils doivent être en contact avec leurs législateurs. Les participants ont demandé à Sorescu comment la coordination des activités de son groupe se fait, et les méthodes utilisées par le P.A.D. pour recueillir les idées des citoyens. Ils étaient aussi intéressés par la façon dont le P.A.D. établit ces priorités et met en oeuvre les stratégies qui en découlent. Sorescu a déclaré que le P.A.D. a souvent organisé des rencontres municipales et sollicité les idées des citoyens par téléphones. Il a également expliqué que lorsqu'un problème se pose, le P.A.D., en tenant compte de la nature du problème et de sa capacité du moment, reclasse le problème par ordre d'importance ou en fait sa priorité du moment.

Taofiki Aminou a présenté deux projets que le GERDDES a préparé pour être mis en oeuvre au Bénin au lendemain des élections de 1991. Le premier projet portant sur la bonne gouvernance, donnerait l'occasion à une série de séminaires que Bénin et dans d'autres pays de la région a déclaré Aminou. Le second programme impliquerait aussi une série de séminaires sur l'écologie. Aminou a ajouté que ce programme insisterait sur le fait qu'un environnement sain est nécessaire pour la réussite d'un développement durable.

Marianna Drenska a mis l'accent sur les recherches organisées par son association. Drenska a déclaré que le BAFECR a utilisé des techniques d'études, des questionnaires et d'autres techniques de sondage d'opinion, ce qui lui a permis d'insérer les préoccupations des citoyens dans les travaux des organisations civiques dans la période post-électorale. Après les remarques de Drenska, les participants ont évoqué avec enthousiasme les rapports existant entre leurs organisations respectifs et les citoyens. Beaucoup de participants ont souligné la nécessité de combler le grand fossé entre les organisations civiques et les militants à la base, si les organisations tiennent à être imprégnés des besoins des citoyens. Selon eux, malgré la nécessité de mettre un accent sur les aspects politiques et institutionnels dans les activités post-électorales, les organisations civiques doivent prioriser les préoccupations des citoyens en programmant ces activités.

Au cours d'une discussion à propos de la communication, certains participants ont parlé des moyens de communication spécifiques utilisés par leur groupe pour éduquer les citoyens. Entre autres méthodes on a les pièces de théâtre ordinaires, les tournées électorales, les poèmes et les chansons. Mais Peter Groves du réseau rural de la région du cap en Afrique du Sud a affirmé que les organisations civiques doivent aller plus loin. Groves a estimé que les organisations civiques doivent examiner la possibilité d'utiliser de nouvelles méthodes de communication avec les populations et essayer de toucher les gens par les mosquées et les églises. Les activités des organisations civiques en Afrique-a-il précise puisqu'elle doivent être autorisées par le gouvernement.

Ainsi pour mieux accomplir leur devoir, les organisations civiques doivent rechercher les voies et les moyens pour éviter l'Etat, il a ajouté.

GROVES a également abordé une autre question relative à la communication en affirmant que son organisation n'est pas souvent au courant de ce que font d'autres organisations civiques en Afrique du Sud. Par moment a-il-suggéré, le fait que les ONG travaillant dans un même pays autour d'une question spécifique serait bénéfique à tous les groupes.

E - ATELIERS: Transparence dans le gouvernement

Nina ROBBINS a dirigé les travaux dans un atelier où les participants ont examiné les moyens que les organisations civiques peuvent utiliser pour

promouvoir la transparence dans le gouvernement Robbins, du Fonds Américain pour la Protection des Droits de la Femme a décrit le système politique de son pays. Elle a exposé en détails différentes attributions des trois branches du gouvernement aux Etats-Unis et a mis l'accent sur le système de contrôle de d'équilibre entre les pouvoirs qui permet de régler les actions gouvernementales. Robbins a ensuite expliqué comment son organisation a ciblé la branche législative au cours du dernier débat sur la réforme du système des soins de santé. Elle a déclaré qu'après avoir recensé l'opinion des femmes à travers tous les Etats-Unis, les membres du WIDF ont essayé de faire pression sur le congrès au sujet des soins de santé et en témoignant devant les comités du congrès.

De la même manière, lorsque de nouvelles lois sont en études à la cour le WLDF essaye d'exercer une influence sur les juges en fournissant aux sympathisants de la cause à la cour un dossier d'information au sujet des questions à l'ordre du jour.

Sorescu a expliqué comment le BAFERC par les jeux de couloir et par les réunions municipales à influencer les législateurs statuant sur les lois qui ont finalement débouché sur la redistribution des terres. Certains participants s'étaient particulièrement intéressés à la question de la transparence comme un moyen de rendre les fonctionnaires comptables de leurs actes.

Dans un second atelier sur la transparence dans le gouvernement, les participants étaient moins préoccupés par le fonctionnement concret du gouvernement que par la discussion sur ce que Peter Groves a appelé les "merdières." Leur attention a été particulièrement retenue par les mécanismes internes de contrôle de gouvernement qui garentiraient que l'Etat fonctionne selon un code de conduite rigoureux et transparent.

F - Femmes et Politique

La session plénière la plus animée a centré ses discussions sur le thème "femme et politique". Au nombre des experts il y avait Elaine Allagbada de l'Association des Femmes Juristes du Niger; Groves; Mulumo; Dahlia; Vyunguza; de la ligue Iteka; et Elhadji Bognou Bonkoukou de la ligue nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme. Les experts ont discuté des questions de l'égalité, de la race, de la religion et leur impact sur le rôle de la

femme dans le domaine politique. Puisque les femmes sont victimes de discrimination dans la société traditionnelle africaine, estiment les experts, il leur faut défier les valeurs culturelles de leur société afin d'atteindre l'égalité dans le domaine du travail et d'éducation. Mais affronter les valeurs traditionnelles impliquent des risques que beaucoup de femmes sont réticentes à prendre.

Parlant de la religion les experts ont centré les débats sur l'Islam qu'ils considéraient comme étant à la fois discriminatoire pour les femmes et libérateur des femmes. Plusieurs experts ont fait remarquer que le Coran impose des contraintes à la vie des femmes; d'autres ont soutenu que l'Islam offre aux femmes une vie de qualité. Bonkoukou a fait remarquer que malgré la nécessité des lois pour la protection des droits des femmes, les changements dans les pays islamiques doivent être progressifs. Bonkoukou a aussi déclaré que les femmes sont égales qu'aux hommes et que la lutte est leur. Elles doivent être courageuses et améliorer leur propre sort et réclamer leur place dans la société.

Parlant de la race, Groves a souligné le double fardeau que constitue pour la femme le fait d'être mère et travailleuse. Mais il a précisé que la différence entre les luttes des femmes noires et les luttes des femmes blanches relève des réalités historiques et contemporaines de chaque société. Groves a par exemple noté que les femmes noires Sud Africaines, à la différence des nombreuses blanches qui sont leur employeurs, ont toujours travaillé. Aujourd'hui, ces femmes noires ne sont plus à la recherche d'un emploi comme leurs compatriotes blanches mais plutôt elles luttent pour de meilleurs salaires et plus de possibilités de travail.

Les hommes aussi bien que les femmes au sein de l'auditoire ont librement participé aux discussions et plusieurs d'entre eux ont fait des témoignages sur la situation des femmes dans leurs pays respectifs. La plupart des participants ont mis l'accent sur la nécessité d'accorder plus de pouvoir aux femmes à travers les changements des lois coutumières et constitutionnelles. "Les femmes Africaines doivent servir deux maîtres: la tradition et le modernisme", a dit la sud Africaine Pumla Gqirana, membre du Forum Indépendant pour l'Éducation en matière d'Élections. Ceci nous met dans une situation difficile.

D'une part nous aspirons à la reconnaissance et au respect de notre identité culturelle, et ceci provient de l'acceptation et de la mise en pratique des valeurs culturelles qui peuvent être contradictoires. D'autre part, le modernisme se présente comme une ensemble de valeurs auxquelles nous nous identifions et auxquelles nous aspirons. Pour y parvenir il nous faut rechercher le juste milieu.

G - Les travaux en atelier: la question de l'inégalité entre les sexes.

Après la session plénière, les participants se sont seindés en groupes de locuteurs Français et Anglais au sein des ateliers où ils ont analysé la question de l'inégalité entre les sexes. Dans chaque atelier, les participants ont donné des exemples précis de discrimination et suggère des approches de solution. La violence domestique était le sujet central de chaque atelier. De l'avis général des participants, la femme est celle qui souffre le plus de la violence domestique. Ils ont révélé que la violence domestique engendre la peur chez les femmes et conduit à la "culture du silence." Les hommes se serrent de leur force physique pour intimider et maltraiter les femmes en maintenant ainsi leur pouvoir et leur contrôle sur la vie des femmes.

La plupart des participants se sont mis d'accord que les femmes ont besoin d'autres voies possibles que le mariage pour la sécurité. De plus ils ont insisté sur la nécessité de prendre des lois qui donnent pleins pouvoirs aux femmes de disposer de leur vie. Ces lois permettent aux femmes de se mettre au dessus des valeurs traditionnelles qui donnent aux femmes l'égalité des chances. Il faut que les femmes aient accès à la propriété privée et que la répartition du travail entre les sexes ne soit pas culturellement basée et inégale.

Cependant, après avoir entendu de sévères critiques sur les traditions et les coutumes africaines l'un des participants a fait noter ce qui suit: "Ne renions pas nos traditions en bloc; il y a quelque chose de positif dans les traditions africaines. Nous devons nous employer à nous débarrasser de ce qui est mauvais et garder ce qui est bon."

H - Responsabilité pécuniaire et intégrité institutionnelle.

Steven Lutterbeck, représentant résident du NDI en Ethiopie et Dan Gerber, de L'organisation Africaine ayant son siège aux Etats Unis, ont ouvert

la session plénière de la 3ème journée par la lecture de grands titres fictifs d'affiches posées contre les murs de la salle du séminaire. Les thèmes débattus à la session plénière sont la responsabilité pécuniaire et l'intégrité institutionnelle; ensuite Lutterbeck et Gerber se sont employés à illustrer les détournements des ressources par les Organisations de Bienfaisances en Occident en utilisant des grands titre comme "Aide utilisée pour l'achat d'une maison de \$1.000.000. Cette stratégie visait aussi à rappeler aux participants que la corruption se pratique aussi bien au sein des communautés des ONG qu'au sein du Gouvernement. Lutterbeck et Gerber ont recueilli l'avis des participants sur le phénomène de la corruption dans leurs pays respectifs et la nécessité d'être comptable devant le peuple.

Lutterbeck et Gerber ont souligné que la communauté internationale des bailleurs de fonds a drainé des ressources financières considérable vers les gouvernements Africains au cours des années 1980 mais ils étaient sérieusement préoccupés par le niveau de la corruption, "les bailleurs de fonds ont alors décidé de canaliser les fonds directement en direction des ONG nationales", ont ajouté les conférenciers. Ils ont soulignés que si la corruption a lieu au niveau des ONG, l'accès des organisations civiques au fonds des bailleurs sera compromis.

I - TRAVAUX EN ATELIERS: SIMULATIONS

Après la session plénière, les participants se sont divisés en quatre groupes pour simuler la gestion financière et l'élaboration des mécanismes internes pour garantir la responsabilité pécuniaire.

On a ressenti la grande variété des expériences vécues par les participants dans les ateliers où les débats ont été animés. Par exemple, les participants de l'Afrique australe étaient plus habitués que d'autres aux méthodes d'organisations. Les participants Ethiopiens quant à eux étaient plus habitués que d'autres aux méthodes d'organisations. Les participants Ethiopiens quant à eux étaient plus prudents et plus réticents, traduisants ainsi le manque relatif d'expérience de la société civile.

Au sein du second atelier, les participants ont suivi une autre simulation sur la responsabilité, la gestion financière, la définition les relations publiques, le recrutement et l'établissement des liaisons avec l'extérieur.

La simulation était au sujet d'une responsable d'ONG qui a embauché un de ses parents à travailler au département de la comptabilité. Il fut constaté un manque de fonds dans la caisse. Il n'a pas été facile à la responsable de révoquer le parent en question. WANDA Williams représentant résident du NDI au KENYA et Sorescu du BAFECR ont encouragé les participants à concevoir des stratégies pour traiter des problèmes dont il a été question au cours de la simulation.

Les participants ont étudié plusieurs questions relatives au bon fonctionnement d'un groupe civique notamment la soumission d'une organisation civique au contrôle public le recrutement des contrôleurs étrangers pour vérifier les procédures comptables internes, l'utilisation des médias de façon efficace et judicieuse en cas de controverse au sein d'une organisation, l'établissement des priorités aux objectifs selon un plan efficace de stratégie et la création d'un réseau des organisations civiques à l'intérieur d'un pays.

IV-REMARQUES ET RECOMMANDATIONS

Ce séminaire est parti de l'effort du NDI de créer un réseau informel au sein des africains ayant des origines et des expériences diverses et des langues variées dans la perspective de la démocratisation, le séminaire a mis en exergue les similitudes aussi bien que les différences au sein et entre les pays de l'Afrique francophone et anglophone. Il a aussi créé aux participants un cadre de discussion des méthodes et stratégies que les groupes civiques peuvent utiliser pour se lancer de façon efficace dans les activités démocratiques post-électorales. Les deux problèmes les plus importants auxquels ils ont été confrontés lors de la préparation du séminaire ont été:

1-Comment échanger efficacement les techniques et les stratégies de sorte qu'elles puissent répondre aux expériences pratiques des participants.

2-Encourager les participants à avoir l'esprit créatif en ce qui concerne l'application pratique des informations présentées au cours du séminaire. Dans l'esprit du NDI les résultats du séminaires devraient être à long terme l'institutionnalisation du réseau informel initié à COTONOU et les conceptions de projets spécifiques que les groupes civiques peuvent exécuter. Ses objectifs étaient ambitieux vue la diversité des participants, les différences de langues et

le temps imparti. L'une des questions que le NDI examinera dans les prochains programmes à l'intention des groupes civiques dans la zone est une plus grande prise en compte des opinions et besoins exprimés par les participants dès les premières étapes de l'élaboration du programme.

Le nombre élevé des femmes parmi les participants a ouvert une perspective unique parce que les femmes ont soulevé des questions qui probablement n'auraient pas été prises en compte par les hommes. Les femmes ont dirigé plusieurs ateliers et ont apporté une grande contribution. Le fait d'entendre les femmes exposer elles-mêmes leurs problèmes directement a été d'un grand profit aux hommes. Les sessions plénières ont introduit des thèmes centraux abordés dans leurs grandes lignes des problèmes qui avaient été discutés en atelier.

Au cours des plénières les participants ont entendu différents points de vue et ont analysé l'influence de ces questions sur leur vie et sur le travail dans leurs pays respectif.

La structure des sessions au sein desquelles les discussions ont été encouragées, a donné le temps aux participants de murir certaines des questions et de leur trouver des solutions au cours des travaux en atelier.

Les ateliers qui constituent l'aspect le plus important du séminaire, ont offert un cadre pour la discussion des méthodes pratiques de résolution des problèmes. Au départ les attentes des facilitateurs et celles des séminaristes n'étaient pas les mêmes.

Les participants s'attendaient à plus d'enseignements alors que les facilitateurs voyaient leur rôle comme des modérateurs stimulant les discussions. Cependant après la première journée des travaux en atelier, les participants se sont sentis plus à l'aise avec le format de discussion libre des ateliers. Les organisateurs du NDI aussi bien que les participants se sont rendus compte qu'il y avait beaucoup de sujets à couvrir et qu'ils ne pouvaient pas être tous épluchés à fond. Plutôt que de survoler toutes les questions relatives à l'organisation civique, les organisateurs du programme ont réduit le champ des discussions aux sujets les plus pertinents afin d'en débattre plus en profondeur.

Les simulations lors des travaux en atelier ont permis aux participants de se départir de leurs ambitions personnelles en traitant les sujets et en mêmes de se distraire. Les facilitateurs concevaient des jeux de rôle particulièrement utiles aux participants. L'essentiel des débats au cours des séances plénières et des travaux en atelier a porté sur les méthodes d'implication des femmes dans le processus démocratiques, l'éducation civique au sujets des principes de base de la démocratie et des projets conçus pour renforcer la transparence au niveau du parlement. Au vu des débats menés à Cotonou, il apparaît clairement que d'autres occasions permettant de statuer sur ces sujets sont garanties.

Un autre sujet ayant suscité des discussions constructives est la relation entre les groupes civiques et les gouvernements démocratiques nouvellement mis en place les participants francophones ont souligné le besoin pour une société civile qui peut jouer un rôle de surveillance et donc se servir comme un frein contre l'abus gouvernementale du pouvoir.

Néanmoins les participants venant de l'Afrique Australe et les activistes Sud Africains en particulier ont aperçu cette relation en termes plus souples. Ils la considèrent plutôt comme une relation potentielle. Il est clair que la différence dans les visions résultait du fait que les circonstances et les expériences n'étaient pas les mêmes. Cependant tous les participants étaient d'avis qu'une relation de symbiose entre le gouvernement et les organisations civique risquait de compromettre l'indépendance et l'intégrité institutionnelle du dernier.

Un dernier point de discussion qui a mérité plus d'attention que le temps ne le permettait était la question de ressources et de la dépendance des groupes civiques vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers. Les facilitateurs ont encouragé les participants à étudier les moyens permettant de générer localement des fonds par des méthodes telles que la vente de produits, la prestation de services ou les souscriptions et par des tombolas ou des campagnes de collecte de fonds. On a attiré l'attention des participants non seulement sur le fait que les groupes civiques ne doivent pas se faire l'idée que le financement étranger est disponible, mais aussi, sur le fait que l'assistance étrangère aux ONG engagées dans le processus de développement démocratique pourrait s'avérer éphémère surtout si les priorités de l'assistance internationale changent. En outre les participants ont mis l'accent sur le fait que les bailleurs de fonds étrangers ont leurs propres contraintes, exigences et objectifs qui peuvent ne pas

toujours répondre aux besoins et aux objectifs des organisations nationales. Les participants ont fait ressortir au cours des discussions qu'une dépendance à outrance vis-à-vis des sources de financement étrangères peut avoir un effet néfaste sur les objectifs et l'intégrité institutionnelle d'une organisation civique.

V-Perspectives

Le NDI a proposé l'organisation d'un séminaire dont l'objectif sera de permettre aux représentants des organisations civiques africaines de mettre ensemble leurs compétence en matière de conception et d'utilisation de matériels d'éducation civique. On mettra l'accent sur les matériels imprimés, l'utilisation des médias électroniques tels que la vidéo et la radio et la réalisation des objets d'art comme des outils d'éducation démocratique. Des experts internationaux spécialisés dans chacun de ces domaines prendront part au séminaire. Le séminaire visera deux objectifs: échanger des idées sur les matériels déjà existant et proposer des méthodes de formation sur la conception d'autres matériels.

Trois domaines spécifiques seront pris en compte pour la programmation. Le NDI a prévu: l'éducation des électeurs, la participation des femmes dans le processus démocratique et le fonctionnement du gouvernement local. Puisqu'on accordera une importance capitale à comment donner plein pouvoir aux organisations civiques africaines, on mettra un accent particulier sur le recensement, avant le séminaire, de l'avis des participants sur l'ordre du jour précis et les aspects organisationnels.

Un élément important d'évaluation du succès du projet sera la production des matériels pendant ou après le séminaire. Nous avons comme exemple les équipements d'éducation des électeurs utilisés au Mozambique au cours des dernières élections et les informations diffusées sur les antennes de la radio sud africaine lors des élections présidentielle et législative. Les participants concevront de nouveaux matériels d'éducation civique à utiliser dans leurs pays respectifs. Prendront part au séminaire, vingt organisateurs civiques ayant participé au séminaire mentionné plus haut, vingt cinq organisateurs civiques ivoiriens et vingt autres africains qui s'intéressent à l'éducation civique. On mettra l'accent sur la création de nouveaux matériels d'éducation civique et une communication ouverte entre les organisations civiques africaines.

INSTITUT NATIONAL DEMOCRATIQUE POUR LES AFFAIRES
INTERNATIONALES

Séminaire de formation des organisations civiques.
Cotonou, Bénin
du 12 au 15 Aout 1994

Saheleslassie Abebe
A-Bu-Gi-Da
ETHIOPIE

Ntombazana Botha
Défenseur des Droits de l'Homme
du Cape Oriental
AFRIQUE DU SUD

Luc Agene
Ligue Centrafricaine des Droits de
l'Homme
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Diarra Fatoumata Dembele
l'Association des Juristes Maliennes
MALI

Eliane Allagbada
Association des Femmes Juristes du Niger
NIGER

Mamadou Youba Diallo
Groupe d'Etudes de Recherche sur
la Démocratie et le Développement
Economique et Social en Afrique
NIGER

Aissagou Djibo Ali
Association des Femmes Juristes du
Niger
NIGER

Fodé Doumbia
Association Malienne des Droits
de l'Homme
MALI

Abdou Ardali
Ligue Nigérienne de Défense des Droits
de l'Homme

NIGER

Elhadji Boognou
Ligue Nigérienne de Défense des Droits
de l'Homme
NIGER

Joseph Bindoumi
Ligue Centrafricaine
des Droits de l'Homme
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Frackson Hara
Commission des Relations Publiques
chargée du contrôle de
l'Education Civique des électeurs
Juristes
pendant les élections générales
MALAWI

François Héon
Représentant Résident du NDI
BURUNDI

Lukas Johannes
Centre d'Assistance Légale
NAMIBIE

Mpho Keagile
Malta Trust
AFRIQUE DU SUD

Kebede Kejela
A-BU-GI-DA
ETHIOPIE

Pumla Gquirana
Forum Indépendant pour l'Education
en Matière électorale
AFRIQUE DU SUD

Peter Groves
Conseil des Eglises
AFRIQUE DU SUD

Josée NTABAHUNGU
Association pour la Promotion
et la Protection de la Liberté
d'Expression
BURUNDI

Catherine Sappot
Association des Femmes
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Laura Sasman
Trust du Développement en Namibie
NAMIBIE

Roshene Singh
Unité d'éducation des électeurs
AFRIQUE DU SUD

Traoré Nana Sissako
Association Malienne des Droits
de l'Homme
MALI

Rosemary Mulumo
Ligue des Femmes, Fondation pour le
processus démocratique
ZAMBIE

Eugène Nindorera
Ligue Burundaise des Droits de
l'Homme "ITEKA"
BURUNDI

Louis-Marie Nindorera
Association pour la Promotion
et la Protection de la Liberté
d'expression
BURUNDI

ARISTIDE SOKAMBIE
Groupe d'Etudes et de Recherche
sur la Démocratie et le
Développement Economique et
Social en Afrique
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Gloria Somolekae
Univerité de Botswana
BOTSWANA

Bah Aminata Traore
Associaton des Juristes Maliennes
MALI

Dahlia Vyunguza
Ligue Burundaise des Droits de
l'Homme "ITEKA"
BURUNDI

FORMATEURS

Marianna Drenska
Association pour les Elections Justes et
les Droits Civiques
BULGARIE

Steven Lutterbeck
Représentant résident du NDI
ETHIOPIE

Robert Mopp
Institut pour la Démocratie
Multipartiste
AFRIQUE DU SUD

Nina Robbins
Fondation pour la Protection des Droits de
la Femme
ETATS-UNIS

Adrian Sorescu
Pro-Démocratie
ROUMANIE

PERSONNEL DU NDI

Ann Colville
Coordonnateur de la logistique

Julius Johnson
Chargé de programmes

Ned McMahan
Chef service des programmes

Michael Smith
Représentant Résident au Bénin

INSTITUT NATIONAL DEMOCRATIQUE POUR LES AFFAIRES

Nous voudrions collaborer avec vous en ce qui concerne le suivi du séminaire des panafricains, organisations civiques tenues à Cotonou, Bénin. J'espère que vous avez trouvé le séminaire aussi utile que nous. Nous vous remercions de l'enthousiasme avec lequel vous avez pris part à ce séminaire et de la franchise de vos évaluations.

Nous avons l'intention de mettre en pratique dans certains des programmes à venir du NDI les suggestions que vous avez bien voulu nous faire.

Cette conférence constitue un premier pas dans le travail de regroupement des organisations civiques africaines pour discuter des difficultés communes aux expériences démocratiques en cours dans nos pays respectifs. Comme vous vous en souvenez, ce séminaire a réuni des représentants de onze pays tant francophones qu'anglophones.

Ce fut un défi que d'organiser un tel séminaire regroupant tant de gens venant de partout en Afrique, mais éventuellement on s'est rendu compte que nos efforts n'avaient pas été vains. Plusieurs organisations civiques invitées ont déjà réussi des élections multi-partistes et sont actuellement confrontées aux problèmes d'après les élections, tel que la rétention des élections, la prioritarisation des questions d'importance et un financement durable. Les cas pratiques imaginés lors des ateliers de même que les sessions plénières nous ont fourni une riche moisson d'informations et nous ont permis de nous parler par la suite librement et échanger nos différentes visions.

Le NDI est en train de mettre au point un autre séminaire qui fera suite à celui auquel vous avez participé récemment. Ce séminaire aura pour centre d'intérêt l'élaboration de document d'éducation pour la démocratie que les organisations civiques, au cours du séminaire, prépareront dans deux domaines distincts: l'éducation de l'électeur et les femmes dans la vie politique.

Le NDI a proposé ces deux domaines parce que:

1. Il existe un grand nombre de matériels sur l'éducation de l'électeur que l'on pourrait apporter au séminaire et vous les montrer et dont on pourrait peut-être s'inspirer pour en créer de nouveaux.

2. La participation des femmes dans le processus démocratiques est nécessaire si les nations se veulent de véritables démocraties et actuellement il n'existe pas beaucoup d'informations dans ce domaine. Le NDI contribuera en invitant des personnes ressources qualifiées dans le domaine de la vidéo, de la presse écrite, de la radio et de l'art dramatique à travailler avec vous pour concevoir les matériels qui pourraient être utilisés dans vos pays respectifs avant de relever le niveau de conscience des citoyens.

Vous voudrez bien parcourir le document ci-joint et nous envoyer tous vos commentaires et suggestions en ce moment où nous préparons le séminaire. Le NDI vous contactera bientôt pour plus de détails sur le séminaire. Le rapport final de la conférence du Bénin est maintenant prêt et en train d'être distribué. Le NDI voudrait vous remercier pour vos nombreuses contributions.

Le NDI vous souhaite du succès dans le processus continu d'édification d'institutions démocratiques fortes dans vos pays respectifs et à nouveau au prochain séminaire. Veuillez envoyer par fax toute correspondance à l'adresse de Julius Johnson ou Ned Mac Mahon au (202)-939-3116.



NATIONAL
DEMOCRATIC
INSTITUTE
FOR
INTERNATIONAL
AFFAIRS

*1717 Massachusetts Avenue, NW
Fifth Floor
Washington, DC
20036*

202.328.3136

FAX 202.939.3166

E-MAIL: 5979039@NICNIAL.COM